



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 18 janvier 2001

[PAS

D'ANNEXE]

Avenant au bail de location de la société mélody mania

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 10 janvier 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 19 janvier 2001

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoint :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme Martine COURJAUD, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Claude VITELLINI, M. Guy-Marie GUERET, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Danielle RICHARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Jean-Robert BEJUGE.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Alain PAGE

DELIBERATION D2010302001

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 janvier 2001

Développement Economique

Avenant au bail de location de la société mélody mania

Monsieur Jean-Claude ALAZARD, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

La Société MELODY MANIA, gérante de l'enseigne CDRAMA, disquaire, est locataire de la Ville de Niort, 56, 58 rue Saint Jean, dans l'espace Stéphane Grapelli depuis le 16 mai 2000. Elle a été la première enseigne à s'installer dans l'espace Niortais et connaît des difficultés d'ordre financier liés à la conjonction de plusieurs facteurs. L'installation de CDRAMA dans les locaux de l'ancien musée d'histoire naturelle devait se faire parallèlement à la mise en fonctionnement du CAMJI et du CIJ rue du Musée. Ces équipements devaient contribuer à l'apport d'une clientèle de passage par les animations qu'ils devaient apporter.

Or, la mise en fonctionnement de ces structures ayant été retardée, CDRAMA s'est retrouvée excentrée par rapport aux flux commerciaux du centre ville.

Afin de permettre à cette Société de démarrer maintenant son activité, je vous propose de lui octroyer un rabais de 25 % sur ses loyers et ceci pendant une période de deux ans et d'étaler sa dette actuelle envers la Ville de Niort sur la même période, au moyen d'un avenant au contrat de location qui la lie à la Ville de Niort.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- accorder à la Société MELODY MANIA un rabais de 25 % sur ses loyers pour la période du 1er janvier 2001 au 31 décembre 2002, ce qui portera le loyer annuel à 73.080,00 Francs H.T. au lieu de 97.440,00 Francs H.T. actuellement.
- accorder à la Société MELODY MANIA un étalement des loyers dus pour la période août 2000 à décembre 2000, soit 40.600,00 Francs H.T. sur deux années, du 1er janvier 2001 au 31 décembre 2002, soit mensuellement sur cette période 1.691,67 Francs H.T.
- autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'avenant au bail découlant de cet aménagement et qui sera établi par le notaire rédacteur du bail.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Jean-Claude ALAZARD

[Ordre du jour](#)